

La dégradation économique

se concrétise par un repli sensible de l'emploi

Avec - 3 800 emplois salariés détruits en 2008, l'économie du Poitou-Charentes efface une partie des gains de l'année 2007 (+ 7 500 emplois). L'emploi intérimaire est le plus exposé (- 26 %). Le secteur le plus touché est l'industrie automobile qui, en comptabilisant l'emploi intérimaire, régresse de - 12 %. La construction a cessé de créer des emplois après trois années fastes. Le secteur des services contribue le plus au volume des emplois détruits (- 2 400) principalement du fait de la chute de l'emploi intérimaire. Le dynamisme des services aux particuliers (+ 2,1%) compense en partie ce déficit d'emplois. Si l'emploi des quatre départements diminue, la Charente-Maritime, principal contributeur à l'économie régionale, subit le plus fort repli en volume (- 1 550 emplois) et en rythme (- 1,3 %). Le retournement se propage plus rapidement à la Charente-Maritime et à la Vienne, plus dynamiques économiquement. Ils sont donc plus exposés au retournement de conjoncture. Dès le 2^e trimestre 2008, l'emploi recule. En revanche, l'emploi dans les deux autres départements résiste jusqu'au 3^e trimestre, mais se replie plus brutalement au dernier trimestre.

Le Poitou-Charentes a perdu - 3 800 emplois salariés (- 1 %) dans le secteur marchand non agricole en 2008 (cf. tableau). L'emploi a continué de croître au 1^{er} trimestre 2008, mais le repli s'est ensuite amorcé dès le printemps puis s'est fortement accentué au 4^e trimestre.

Cette brusque dégradation du marché de l'emploi intervient après deux années de dynamisme économique qui s'étaient soldées par la création de 5 200 emplois (+ 1,4 %) en 2006 et de 7 500 emplois (+ 2 %) en 2007. Ces années d'essor faisaient suite à celles du début de la décennie 2000, peu créatrices d'emplois du fait du ralentissement économique lié à la bulle Internet.

Il faut remonter à la crise économique de 1993 liée en partie à la crise du système monétaire européen pour observer des pertes d'emplois de cette ampleur. Cette année-là, le Poitou-Charentes avait vu le nombre de ses emplois diminuer de - 5 200 emplois dans le secteur marchand non agricole.

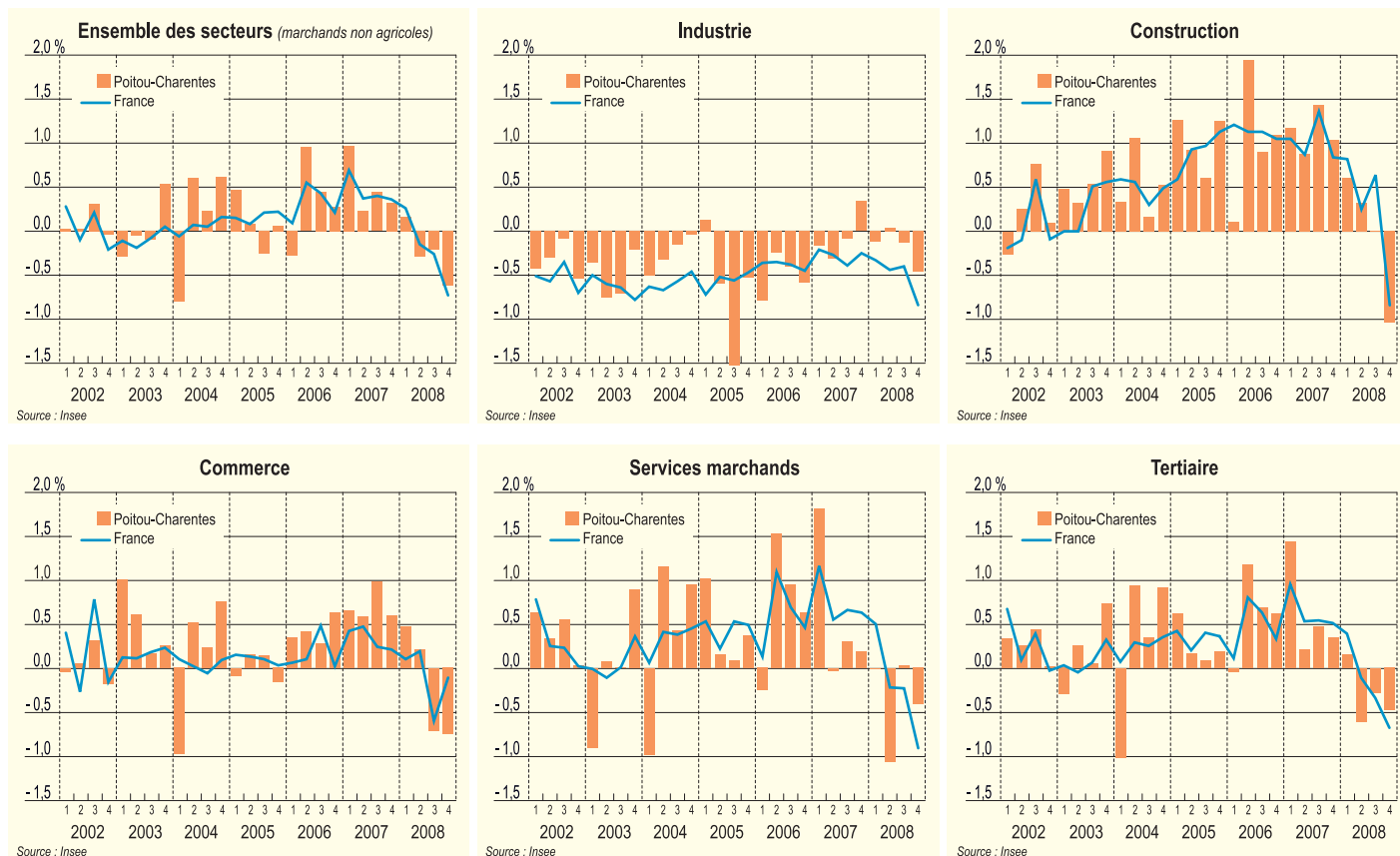
L'intensité des destructions d'emplois et son évolution dans le temps au cours de l'année 2008 est très similaire en Poitou-Charentes et en France. La croissance de l'emploi est encore positive au 1^{er} trimestre aussi bien en Poitou-Charentes (+ 0,2 %) qu'en moyenne en France (+ 0,3 %). Le revirement s'opère dès le 2^e trimestre pour atteindre au 4^e trimestre - 0,6 % en Poitou-Charentes et - 0,7 % en France, soit une perte nette de - 117 400 emplois nationaux pour ce seul trimestre (graphique 1).

En Poitou-Charentes, tous les grands secteurs d'activité sont touchés par ce retournement de conjoncture.

L'EMPLOI INDUSTRIEL RÉSISTE UN PEU MIEUX QU'EN FRANCE

Après plusieurs années de fortes baisses et une année 2007 de relative accalmie, l'emploi industriel hors intérim diminue de - 0,7 % (- 700 emplois) en 2008, mais moins que l'ensemble des emplois. Cette décreue est moins forte qu'au niveau national où l'emploi industriel a reculé de - 2 % en 2008. Cet écart s'explique notamment par une évolution contraire dans les industries agricoles et alimentaires : une hausse de + 1,3 % dans la région contre une baisse de - 0,6 % en France.

Variations trimestrielles (%) des effectifs salariés dans le secteur marchand non agricole en Poitou-Charentes et en France depuis 2002 (graphique 1)



Effectifs salariés au 1^{er} janvier 2009 en Poitou-Charentes dans le secteur marchand non agricole et évolution en 2008

	Poitou-Charentes			France
	Effectif salarié au 1-1-2009	Variation 1-1-2009/1-1-2008		Variation 1-1-2009/1-1-2008 %
		Effectif	%	
Industrie	99 600	-700	-0,7	-2,0
Industries agricoles et alimentaires	18 550	250	1,3	-0,6
Industries manufacturières	76 400	-950	-1,2	-2,4
Biens de consommation	11 750	-300	-2,2	-3,4
Industrie automobile	5 900	-450	-7,7	-4,9
Industrie des biens d'équipement	25 700	150	0,6	-0,1
Industrie des biens intermédiaires	33 050	-350	-1,1	-2,8
Énergie	4 650	0	0,7	-0,6
Construction	42 150	-50	-0,1	0,9
Commerce	84 150	-650	-0,8	-0,4
Services⁽¹⁾	160 600	-2 400	-1,5	-0,9
Transports	20 950	-100	-0,4	0,4
Services aux particuliers	54 150	1 100	2,1	2,1
Activités immobilières et financières	27 950	-150	-0,5	-0,8
Services aux entreprises	57 550	-3 300	-5,4	-3,1
dont services opérationnels	26 900	-2 950	-10,0	-9,2
Ensemble	386 500	-3 800	-1,0	-0,9

Source : Insee

(1) Hors secteurs principalement non marchands : administration, éducation, santé, action sociale

L'industrie manufacturière résiste également mieux qu'au niveau national (- 1,2 % contre - 2,4 %). La plupart de ses composantes sont tout de même en régression par rapport à leur situation de 2007. Seules l'industrie de la pharmacie, parfumerie (+ 4 %) et celle des équipements mécaniques (+ 2,5 %) créent des emplois au même rythme que l'année précédente. En revanche, la bonne orientation depuis plusieurs années de l'industrie navale et aéronautique est stoppée (- 1,9 %).

L'industrie automobile accuse plus fortement que les autres les difficultés de la crise avec une détérioration déjà élevée en 2007 du nombre de ses emplois s'intensifiant en 2008 : - 7,7 % (contre - 4,9 % en France). Cette petite filière en volume d'emplois en Poitou-Charentes a vu le nombre de ses emplois, 5 900 fin 2008, diminuer de - 450 au cours de l'année 2008.

La comptabilisation de l'emploi intérimaire utilisé par l'industrie révèle une évolution encore plus défavorable. Ce secteur emploie en effet un peu plus de la moitié de l'ensemble des intérimaires du Poitou-Charentes alors qu'il regroupe 28 % de l'ensemble des emplois marchands non agricoles. Or c'est dans l'industrie que le nombre d'intérimaires a le plus fortement chuté en 2008 : - 43 %. Y compris l'intérim, l'emploi industriel a en fait chuté de - 3 % (- 3 100 emplois) en 2008.

Les industries qui, du fait de la baisse d'activité, se sont séparées de leurs salariés intérimaires sont l'industrie automobile, qui affiche ainsi une perte de - 12 % de ses emplois, l'industrie des composants électriques et électroniques, la métallurgie et transformation des métaux, et l'industrie des équipements mécaniques.

COUP D'ARRÊT À LA CRÉATION D'EMPLOIS DANS LA CONSTRUCTION, NET REPLI DANS LE COMMERCE

La régression générale de l'activité économique a mis un coup d'arrêt aux créations d'emplois dans la construction (graphique 2). Ce secteur qui avait montré une excellente vitalité depuis trois années consécutives en Poitou-Charentes (il pourvoyait entre 1 500 et 1 800 nouveaux emplois salariés chaque année) n'aura créé aucun emploi supplémentaire au cours de l'année 2008. Et cet impact négatif est plus fort qu'en France où ce secteur affiche encore une croissance positive (+ 0,9 %).

Après un 1^{er} trimestre encore favorable, la rétraction du marché s'installe dès le 2^e trimestre. Sa forte dégradation en fin d'année avec une évolution négative de - 1 % sur le seul 4^e trimestre 2008 explique ce résultat.

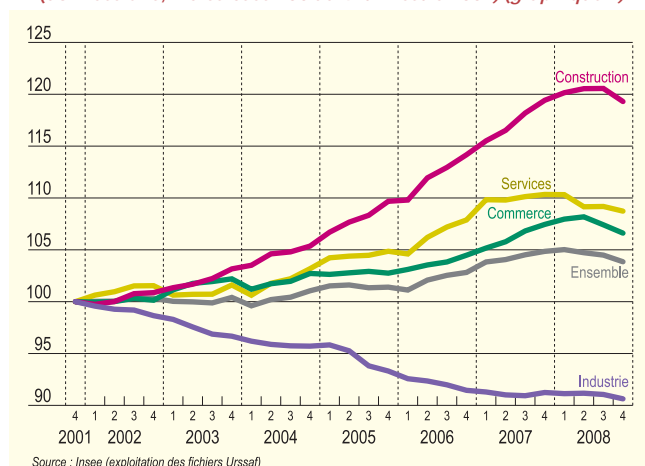
Mais le tableau de la dégradation de l'activité dans la construction est en réalité plus sombre. En effet, ces

résultats ne prennent pas en compte l'évolution de l'emploi intérimaire auquel la construction a beaucoup recours puisque ce secteur emploie 28 % des salariés intérimaires du Poitou-Charentes et 12 % de l'ensemble des emplois marchands non agricoles. Toutefois, le nombre des intérimaires de la construction a moins fortement chuté (- 13 %) que celui de l'industrie ou des transports. Ainsi la prise en compte de ces emplois indique que le secteur de la construction a en réalité entamé sa décroissance : - 0,9 % (- 400 emplois).

Le secteur du commerce est lui aussi touché de plein fouet par les effets de la crise avec un déficit d'emplois salariés de - 0,8 % sur l'ensemble de l'année. Ce secteur participe ainsi pour - 650 emplois au décrochage régional alors qu'il avait contribué pour + 2 350 emplois à son essor l'année précédente. À l'instar de la construction, ce secteur obtient des résultats moins favorables qu'au niveau national où les pertes n'ont été que de - 0,1 % en 2008. L'évolution du nombre d'emplois dans le commerce est encore positive en première partie d'année, mais la situation se dégrade ensuite avec des résultats particulièrement mauvais au deuxième semestre avec une décroissance de - 0,7 % chacun des deux derniers trimestres.

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié par grand secteur d'activité⁽¹⁾

(données CVS, indice base 100 au 4^e trimestre 2001) (graphique 2)



Source : Insee (exploitation des fichiers Urssaf)

(1) Hors secteurs principalement non marchands : administration, éducation, santé, action sociale

CHUTE DE L'EMPLOI INTÉRIMAIRE, SEUL LE SECTEUR DES SERVICES AUX PARTICULIERS EST EN ESSOR

Le secteur des services, moteur essentiel de l'activité économique du Poitou-Charentes depuis deux décennies, contribue le plus à la destruction d'emplois. Après des progressions de l'ordre de + 3 % (soit + 3 500 à + 4 300 emplois salariés) en 2007 et 2006, ce secteur encaisse un net reflux de - 1,5 % du nombre de ses

emplois (- 2 400 emplois) sur l'ensemble de l'année 2008. Et ce renversement de tendance est nettement plus marqué qu'en France où la décroissance de l'emploi dans les services s'est limitée à - 0,9 %. Le repli de conjoncture s'est nettement installé dès le 2^e trimestre et poursuivi tout au long de l'année 2008. Cette chute de l'emploi est principalement imputable au secteur de l'intérim. En effet, tous les salariés intérimaires sont comptabilisés dans les services opérationnels, quel que soit le secteur d'activité (industrie, construction, commerce ou services) dans lequel ils sont employés. Le nombre d'emplois intérimaires a chuté de - 26 % en 2008, soit un peu plus qu'au niveau national (- 21 %).

Hors intérim le nombre d'emplois des services progresse en réalité de + 0,3 %. Cela grâce au secteur des services personnels et domestiques (blanchisserie, coiffure, soins corporels, services funéraires... hors personnels employés par les particuliers) (cf. *méthodologie*), seul secteur resté réellement dynamique au cours de cette année 2008 qui montre un essor remarquable en cette année de crise : + 6,8 %. Certaines activités de services réussissent à stabiliser leur emploi dans ce contexte difficile, ce sont les activités financières (+ 0,2 %) et les activités de conseil et assistance aux entreprises (+ 0,4 %).

Les autres activités de services accusent des reculs plus ou moins marqués qui se soldent au total par des pertes d'emplois en 2008. Il s'agit des transports (- 0,4 %), des hôtels-restaurants (- 0,6 %) des activités immobilières (- 4 %) et surtout des activités récréatives et culturelles (- 10,4 %) qui participent ainsi pour - 700 emplois à la décroissance régionale. Il faut noter que, y compris l'intérim, le secteur des transports est fortement atteint par la baisse d'activité générale puisque le nombre de ses emplois diminue de - 1,3 % (- 280 emplois) contre - 0,4 % hors intérim.

NET RETOURNEMENT DE CONJONCTURE EN CHARENTE-MARITIME

L'emploi de la Charente-Maritime est celui sur lequel la contraction générale de l'activité aura le plus pesé en 2008 dans la région, avec une baisse de - 1,3 %. Ce département qui regroupe le tiers des emplois régionaux du secteur marchand non agricole participe ainsi pour la moitié (- 1 550 emplois) au repli de l'emploi régional. Ce revirement est d'autant plus marqué qu'il fait suite à deux années de forte expansion du marché de l'emploi en Charente-Maritime avec + 2 550 emplois supplémentaires en 2006 et + 2 700 en 2007.

Le secteur industriel a proportionnellement plus souffert qu'ailleurs avec un recul de - 1,2 % du nombre de ses emplois. Les secteurs les plus touchés sont les biens

intermédiaires (- 3,2 %), l'industrie navale et aéronautique (- 2 % après trois années de résultats performants), et surtout l'industrie automobile qui perd 12 % de ses emplois.

Les services sont également plus fortement atteints qu'en moyenne régionale. La Charente-Maritime est le seul département où l'activité dans les hôtels et restaurants se réduit au point que le solde des créations-suppressions d'emplois est négatif en 2008 (- 5 %, soit - 400 emplois). Les activités récréatives et culturelles (- 9,4 %) et les activités immobilières (- 5,9 %) sont également très touchées. En revanche les services destinés aux entreprises s'affaissent moins qu'en région et notamment le nombre d'emplois intérimaires baisse de - 19 % contre - 26 % en région.

Dans le commerce, l'intensité de la retombée (- 0,8 %, soit - 250 emplois) est équivalente à la moyenne régionale. Seul le secteur de la construction présente une évolution plus favorable que dans les autres départements (+ 0,4 %). Elle représente cependant un coup d'arrêt après les hausses d'emploi de 5 % à 6 % les trois années précédentes.

DÉGRADATION D'UN MARCHÉ DE L'EMPLOI PEU DYNAMIQUE EN CHARENTE

Le deuxième département dont le marché de l'emploi aura le plus souffert de la crise en 2008 est la Charente avec une contraction de - 1 % du nombre de ses emplois, soit un solde net de - 800 emplois.

Le département de la Charente perd ainsi plus de la moitié des emplois créés les deux années précédentes. Les pertes d'emplois se sont accélérées et l'année 2008 se termine par une réduction du nombre de ses emplois de - 1,1 % au seul quatrième trimestre (*graphique 3*). Le ralentissement économique général contribue donc à affaiblir un marché de l'emploi dont le faible dynamisme est récurrent depuis le début des années 2000.

Ce sont les services qui subissent le plus fortement la mauvaise conjoncture avec une contraction de - 2,5 % du nombre d'emplois (- 650 emplois). Quasiment toutes les activités de services supportent des pertes plus prononcées qu'ailleurs et notamment le nombre d'emplois intérimaires qui diminue de - 28 %. Seule l'activité dans les hôtels et restaurants est plus favorable, avec une hausse de + 5,4 % (soit + 150 emplois), que l'évolution régionale (- 0,6 %). Les services personnels et domestiques (blanchisserie, coiffure, soins corporels, services funéraires... hors personnels employés par les particuliers) (cf. *méthodologie*), s'en sortent un peu moins bien qu'en moyenne en région (+ 3,9 % contre + 6,8 %).

Le nombre d'emplois industriels diminue de - 1,1 % (- 300 emplois). On ne voit pas là nécessairement l'impact du ralentissement économique car le déclin industriel est à l'œuvre dans ce département depuis de nombreuses années. Depuis 2001 le rythme de décroissance est de l'ordre de - 1,5 % à - 2 % chaque année. Depuis cette date le secteur industriel de la Charente a perdu - 12 % de ses effectifs soit - 3 600 emplois. Le développement du secteur de la construction, perdurant depuis plusieurs années en Charente est stoppé comme au niveau régional.

EFFONDREMENT DE L'EMPLOI INTÉrimAIRE DANS LA VIENNE

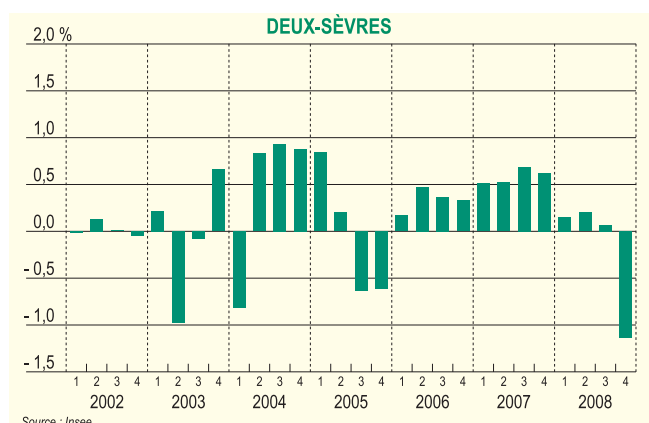
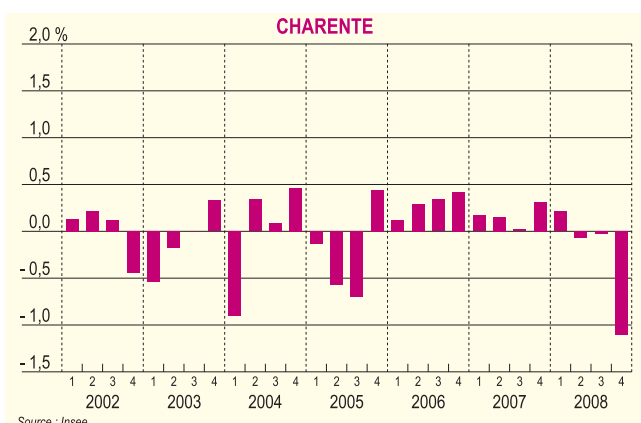
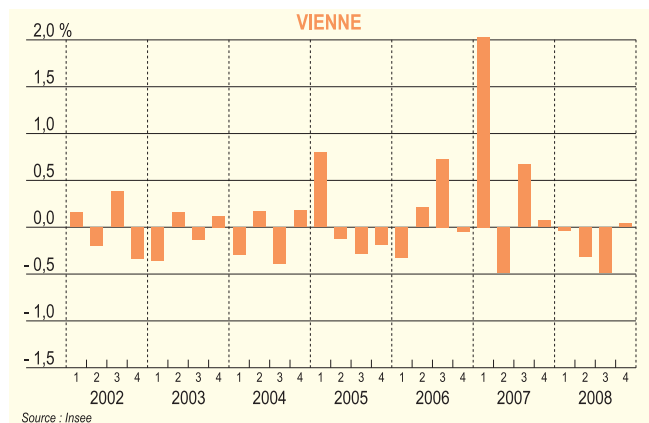
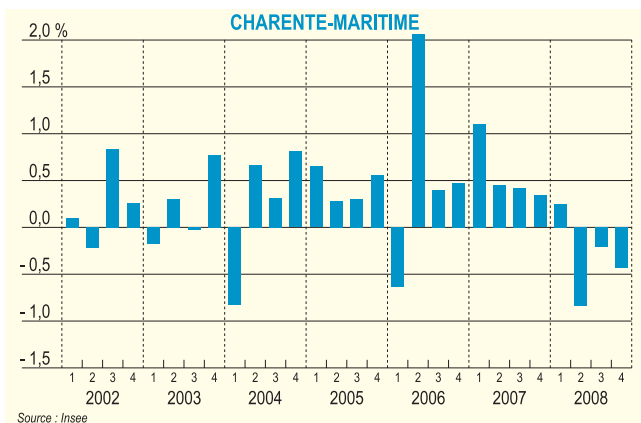
Le département de la Vienne, un peu moins impacté par la crise que la Charente-Maritime et la Charente voit son emploi reculer de - 0,8 % en 2008 soit une baisse de - 750 emplois. Ce reflux intervient après une année 2007 particulièrement dynamique dans le domaine de l'emploi (+ 2,3 %, soit + 2 150 emplois) qui faisait suite à des années faiblement créatrices d'emplois depuis 2000. Dans ce département, contrairement au niveau

régional, la rétraction du marché de l'emploi est intervenue dès le début de l'année 2008, et son évolution a été stable au quatrième trimestre.

Le secteur de la construction est plus sévèrement touché par la mauvaise conjoncture que dans les autres départements avec une baisse de - 1,4 % (soit - 140 emplois) contre - 0,1 % en région. De plus la situation concernant ce secteur s'aggrave tout au long de l'année pour finir par une destruction du nombre d'emplois de - 1,6 % au seul quatrième trimestre qui laisse présager de mauvais résultats à venir.

Globalement dans les services, le repli de l'emploi s'effectue avec la même intensité qu'en moyenne régionale (- 1,2 %, soit - 500 emplois). Ce sont les emplois intérimaires qui sont touchés et de manière particulièrement forte dans ce département puisque leur nombre s'effondre de - 39 % en 2008, rétraction bien supérieure à la moyenne régionale : - 26 %. D'autres activités de services résistent plutôt mieux qu'ailleurs, ce sont les autres services opérationnels avec les centres d'appel, les activités immobilières et les transports qui, sans créer énormément d'emplois évitent les décreuses

Variations trimestrielles (%) des effectifs salariés⁽¹⁾ par département depuis 2002 (données CVS) (graphique 3)



(1) Dans le secteur marchand non agricole

en cours dans les autres départements. On note un essor particulier des services aux particuliers : + 5,2 % (contre + 2,1 % en région) qui compensent ainsi de manière non négligeable (pour + 690 emplois) les pertes des autres secteurs. Cela grâce à l'activité dans les hôtels et restaurants qui se maintient bien et surtout celle des services à la personne (blanchisserie, coiffure, soins corporels, services funéraires... hors personnels employés par les particuliers, cf. *methodologie*) qui voit un gonflement exceptionnel du nombre de ses emplois de + 12,1 %, (contre + 6,8 % en région).

Paradoxalement le secteur industriel qui essayait des pertes régulières et importantes depuis plusieurs années stabilise son emploi cette année 2008 grâce aux industries agroalimentaires et à l'industrie des biens d'équipement.

LE MARCHÉ DE L'EMPLOI DES DEUX-SÈVRES UN PEU MOINS AFFECTÉ PAR LA CRISE ÉCONOMIQUE

Le marché de l'emploi du département des Deux-Sèvres semble être un peu moins affecté par les effets de la crise économique avec une décroissance de - 0,7 % du nombre de ses emplois soit un solde négatif limité à - 700 emplois en 2008. Son évolution reste très légèrement positive tout au long des trois premiers

trimestres de l'année et se détériore nettement au quatrième trimestre (- 1,1 %). Mais cette dégradation est due, pour une grande part, à la fermeture de la CAMIF qui s'est soldée par le licenciement de 600 salariés.

La diminution du nombre d'emplois dans le commerce est ainsi de - 2,5 % (- 500 emplois) contre une évolution moyenne régionale de - 0,8 %. Le repli de l'emploi dans l'ensemble des services est moins prononcé qu'ailleurs : - 0,5 % (-1,5 % en région) grâce en partie à une moindre dégradation de l'emploi intérimaire. Le nombre d'emplois intérimaires a diminué de - 17 % dans les Deux-Sèvres, c'est une baisse deux fois moins intense que dans la Vienne, moins forte qu'en région (- 26 %) et qui plus est moins forte qu'en moyenne en France (- 21 %). On note aussi une très bonne tenue des activités financières et d'assurances, l'activité phare du département : + 2,4 % (contre + 0,2 % en région) qui compense ainsi pour 300 emplois les pertes des autres secteurs.

L'expansion du secteur de la construction est stoppée mais reste encore légèrement positive. Les pertes industrielles sont un peu plus restreintes qu'en région (- 0,4 % contre - 0,7 %) malgré les sérieuses difficultés de la filière automobile. La diminution du nombre d'emplois dans cette dernière, plus présente dans les Deux-Sèvres qu'en moyenne sur l'ensemble de la région s'intensifie : - 10 % (soit - 200 emplois) après - 7,7 % en 2007.

MÉTHODOLOGIE

Les résultats régionaux et départementaux, produits par l'Insee, proviennent de l'exploitation trimestrielle des Bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC), déclarations faites par les établissements employeurs aux Urssaf (Union de recouvrement de sécurité sociale et allocations familiales) afin de s'acquitter de leurs cotisations patronales. Les effectifs comptabilisés sont le nombre de salariés présents dans l'entreprise à la fin de l'année, quel que soit leur type de contrat et leur quotité de travail. Seuls les apprentis, exonérés de cotisations sociales, ne sont pas compris. Le champ couvert par cette source comprend tous les établissements employeurs, quelle que soit leur taille, relevant du régime général de sécurité sociale et de certains régimes spéciaux. Les établissements dépendant du régime de la Mutualité sociale agricole (MSA) ne font pas partie de ce champ.

Les personnels employés par les particuliers pour leurs services à domicile (travaux divers liés à la famille, la santé, le jardinage...) ne sont pas non plus comptabilisés dans ces résultats régionaux. Différentes sources permettent de suivre l'évolution de ces effectifs salariés, c'est l'Ircem (Groupe de protection sociale des emplois de la famille) qui collecte et exploite ces données. Les données pour l'année 2008 ne sont pas disponibles actuellement. L'Insee intègre cependant, dans ses résultats nationaux, l'évolution de ces effectifs salariés à l'aide de modèles de prévision.

Tous les salariés intérimaires, déclarés par les agences d'intérim, sont comptés dans les services aux entreprises, plus précisément dans les «services opérationnels». L'indicateur utilisé consiste en une moyenne sur les cinq derniers jours ouvrés du dernier mois de l'année du nombre de missions d'intérim en cours chaque jour. Cet indicateur est élaboré par la Dares à partir des déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire adressées à l'Unedic.

Les trois grands secteurs d'activité : agriculture, éducation-santé-action sociale et administration, pas ou peu couverts par les BRC, sont exclus de ces résultats. Globalement, le champ étudié couvre près de 70 % de l'emploi salarié total du Poitou-Charentes.

Les résultats France entière, produits par l'Insee, sont comparables et portent sur quasiment le même champ mais proviennent, eux, de l'exploitation de trois sources : l'enquête ACEMO réalisée par la Dares (ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement), la source Unedic et la source Urssaf. Pour chaque secteur d'activité, la source retenue est celle qui s'est avérée la plus fiable sur le passé. Des modèles d'estimation permettent, temporairement, d'intégrer certains résultats complémentaires : établissements publics de recherche (CNRS...) et salariés des particuliers employeurs.

Les estimations d'emploi nationales et régionales publiées ici sont provisoires. Elles seront révisées en cours d'année en fonction des nouvelles informations disponibles.

La statistique annuelle régionale publiée par les Urssaf de Poitou-Charentes provient, elle aussi, de l'exploitation des BRC (*cf. ci-dessus*). Les résultats issus de l'exploitation statistique de chacun des deux organismes régionaux (Insee et Urssaf) portent toutefois sur un champ d'activité distinct. Celui retenu par l'Urssaf est plus large car il prend en compte les entreprises et associations privées des secteurs non marchands (par exemple : les organismes de formation continue, les auto-écoles, ambulances, cabinets médicaux...). Il permet ainsi de couvrir la partie marchande des secteurs de l'éducation, de la santé et de l'action sociale, de l'administration et des activités associatives. De plus, les méthodologies statistiques des deux organismes sont quelque peu différentes. La statistique annuelle de l'emploi publiée par l'Unedic par ailleurs, provient de l'exploitation des déclarations faites par tous les établissements employeurs affiliés à l'Assurance chômage. Elle porte sur un champ d'activité plus large que celui retenu pour ce bilan annuel régional Insee, car il comprend en plus, comme le champ de l'Urssaf cité ci-dessus, toutes les entreprises et associations privées des secteurs non marchands. En revanche, la statistique Unedic ne prend pas en compte les grandes entreprises majoritairement détenues par l'État (EDF-GDF, La Poste, France-télécom, la SNCF...) que l'Insee interroge directement sur l'évolution de leur emploi.